

# L'écho

des Liébautains

BULLETIN  
MUNICIPAL  
ESTISSAC

N° 29  
JUILLET 2022





## SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 5 Vie municipale
- p. 6 Salle des fêtes
- p. 12 Portrait
- p. 15 Plein feu sur...
- p. 16 Retour en images
- p. 18 Bibliothèque
- p. 19 Vie scolaire
- p. 23 Vie associative
- p. 29 Cadre de vie
- p. 33 Vie professionnelle
- p. 34 Actualités
- p. 35 Agenda - Etat civil

### Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand  
10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.41.43  
mairie.d-estissac@wanadoo.fr



Directeur de la publication :  
Annie DUCHÈNE, Maire d'Estissac

Comité de rédaction : Claudie GEST,  
Fabien VINCENT, Marie-Claude GRITTI,  
Vincent JEANNEL, Céline BEAUVOIS,  
Stéphanie BIRÉ, Christine BONNEL,  
Laetitia CAMPOROTA. Ont également  
collaboré à l'élaboration de ce numéro :  
Iudi GODIN, sauf mention spéciale.

Nombre d'exemplaires : 1100  
Création et impression : Imprimerie  
La Renaissance labéllisée Imprim'Vert.

Juillet 2022

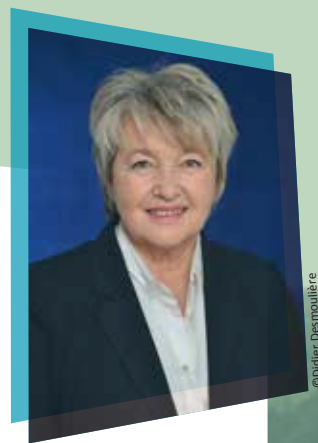
Photos : ©Michel GALLET, ©Lionel  
WEYH, ©Claudie GEST, sauf mention  
spéciale.

Photo de couverture : © Freycenon -  
Rossit Architectes et Boudry&Boudry  
Architectes

## MOT DU MAIRE



*Chères Liébautaines.  
Chers Liébautains.*



©Diéler Desmaillière

Courant mai, durant quatre semaines, nous avons vu la salle des fêtes Gilbert BOUDIN s'effacer peu à peu de notre paysage communal.

Aujourd'hui, il reste une place nette où tout reste à construire. Nous sommes actuellement dans la phase d'étude des prix des différents lots. Les attributaires des marchés seront connus début août. Ensuite, nous aurons la mise en place du phasage des travaux, ceux-ci pourront débuter au cours du quatrième trimestre.

La commune s'est portée acquéresse du bois derrière la maison médicale, cet espace boisé est un véritable poumon vert en cœur de notre village. Bordé par deux rivières l'Ancre et la Vanne et resté durant de longues années sans exploitation, ce bois a gardé son aspect naturel, la biodiversité y est très riche. Il ne sera pas ouvert au public car il reste beaucoup d'arbres tombés qu'il est nécessaire d'abattre et les endroits très humides seront à sécuriser. Pour le moment, ce bois communal n'est pas ouvert au public.

Le conseil municipal lors de la séance du vote du budget a décidé de porter la taxe foncière à 42,30%, elle était actuellement à 39,48 % et de La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera de 11,50% au lieu de 15,80%.

Malgré une période tendue et forte d'incertitudes au niveau mondial, notre commune reste très volontariste en s'engageant dans des projets structurants et nécessaires pour le bien être de tous.

C'est dans ce sens que notre agglomération Troyes Champagne Métropole a porté un projet de territoire sur l'ensemble de ses quatre-vingt une communes. Vos élus du conseil municipal se sont engagés dans cette réflexion afin d'établir pour les vingt prochaines années une stratégie de développement pour un territoire dynamique, innovant et rayonnant, un territoire d'excellence énergétique et environnementale, un territoire accueillant et agréable à vivre.

Si vous le souhaitez, un document très précis des trois axes de développement, des dix-sept orientations et des cinquante objectifs est à votre disposition en mairie, je vous invite à venir le consulter.

À tous, je souhaite un bel été.

**Annie DUCHÈNE**  
**Maire**

## ➔ Séance du 17 janvier 2022

### Le Conseil Municipal :

■ **désigne** les membres du conseil municipal amenés à siéger au Bureau de l'Association Foncière de Remembrement d'Estissac : Marie-Claude GRITTI, Thierry MASSON, Fabien VINCENT ; propose les membres suivants en tant que représentants de la Chambre d'Agriculture de l'Aube : Laurent de BROWER, Geoffroy RILLIOT et Xavier ROTHAN.

■ **décide** de mener une étude dite «entrée de ville» dans la ZAC de la Haie des Fourches, en vue de permettre la constructibilité dans une bande des 100 mètres depuis l'axe de l'autoroute A5 ; décide de prévoir quelques modifications et adaptations mineures du Plan Local d'Urbanisme à cette occasion ; engage dans cette optique une révision allégée de ce document.

■ **décide** de confier la modification du Plan Local d'Urbanisme et la réalisation d'une étude «entrée de ville» au bureau d'étude PERSPECTIVES Urbanisme & Paysage pour un montant de 6 895,00 € HT soit 8 274,00 € TTC.

■ **approuve** le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges et des Ressources Transférées de TCM concernant le transfert à la communauté d'agglomération de la subvention allouée par la commune de Sainte-Maure au club de handball féminin de Troyes/Sainte Maure qui évolue en championnat national 2 ; **approuve** le rapport d'évaluation de la même Commission concernant la réduction annuelle de 24 481 € à opérer sur les attributions de compensation fiscale allouées à la commune de Lavau de 2017 à 2021, à la suite d'une décision de justice exonérant une entreprise de la taxe sur les surfaces commerciales ; **approuve** le régime modifié de révision libre des attributions de compensation défini dans la délibération du conseil de communauté de TCM du 17 décembre 2021 et instauré dans le cadre du transfert obligatoire des zones communales d'activités économiques à TCM.

■ **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, les droits de place pour les commerçants désirant s'installer sur la Commune d'Estissac de la façon suivante :

Type d'occupation	Caractéristiques		Montant unitaire
Marché (sans délivrance d'électricité)	Forfait semestriel (*)		16,00 €
Marché (avec délivrance d'électricité)			31,00 €
Autre emplacement (par véhicule)	Par jour indivisible de présence	Inférieur ou égal à 3,5 tonnes	6,00 €
		Supérieur à 3,5 tonnes	80,00 €

(\*) quel que soit le nombre de jours de présence pendant le semestre calendaire (01/01 au 30/06 ou 01/07 au 31/12).

■ **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, le prix des concessions funéraires comme suit :

CIMETIÈRE	Concession trentenaire	230,00 €
	Concession cinquantenaire	352,00 €
CAVURNE	Concession trentenaire	439,00 €
	Concession cinquantenaire	730,00 €
COLUMBARIUM	Concession trentenaire	439,00 €
	Concession cinquantenaire	730,00 €
Dispersion au Jardin du Souvenir (fourniture et pose de la plaque d'identification du défunt)		160,00 €

■ **fixe**, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, les tarifs d'utilisation de caveau provisoire comme suit :

1er et 2ème mois	Gratuit
3ème et 4ème mois	0,76 € par jour
5ème et 6ème mois	4,08 € par jour
Au-delà du 6ème mois	Non autorisé

■ **demande** au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube la réalisation des travaux de raccordement électrique de la future salle polyvalente couplée à un gymnase (puissance de raccordement de 180 kVA), estimés à 23 689,56 € HT, dont 11 354,01 € à la charge de la Commune.

■ **approuve** le rapport de gestion 2020 du Conseil d'administration de la SPL-Xdemat, société à capitaux publics développant des outils de dématérialisation pour les collectivités locales.

■ **décide** l'acquisition des parcelles boisées situées derrière la salle polyvalente, cadastrées section AC n° 217, 170, 118, 119, 120 et 121, d'une superficie de 6,16 hectares pour un montant de 115 000,00 € dont 65 000 € à verser à la signature de l'acte de vente et 50 000 € à verser l'année suivante.

■ **prend** acte des travaux de cloisonnement et de dégagement prévus sur la parcelle 9.2 de la forêt communale, pour un montant de 2 210,00 € HT, soit 2 652,00 € TTC.

■ **étudie** le déplacement des conteneurs à verre derrière la salle polyvalente vers un autre emplacement accessible aux camions de collecte.

■ **prend** connaissance de l'avancement des pré-études lancées pour une éventuelle implantation d'un parc éolien par la société STEAG, qui demeure en attente d'un retour d'informations de la part de l'Armée de l'Air et de différentes administrations nationales.



## ➔ Séance du 11 avril 2022

### Le Conseil Municipal :

■ **approuve** le compte administratif et le compte de gestion du receveur 2021 du budget principal comme suit :

Montants en €	Dépenses	Recettes	Résultat cumulé de l'année précédente	Solde	Excédent global
Fonctionnement	1 247 947,11 €	1 678 040,32 €	+ 1 125 914,26 €	+ 430 093,21 €	+ 1 073 134,74 €
Investissement	722 473,78 €	625 311,09 €	- 385 709,54 €	- 97 163,19 €	

et **arrête** l'affectation des résultats compte tenu des restes à réaliser 2021 : virement à la section d'investissement de 886 742,73 € ; report d'un excédent de fonctionnement résiduel de 669 264,74 €.

■ **décide de stabiliser** la pression fiscale après prise en compte de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par TCM, et fixe les taux des taxes communales pour l'année 2022, comme suit :

Taxe foncière (bâti)	42,30 %
Taxe foncière (non bâti)	23,02 %

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux est fixé à 15,00 % par l'État.

■ **arrête** la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2022 (voir détail en mairie).

■ **décide d'attribuer** une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 6 500,00 € pour l'année 2022.

■ **approuve** le budget primitif 2022 de la commune comme suit : section de fonctionnement : dépenses votées à 1 914 681,74 € et recettes votées à 2 258 681,74 € ; section d'investissement : équilibre des dépenses et des recettes à 2 165 726,00 €.

■ **fixe** la participation financière des communes extérieures aux frais de scolarité, pour l'année 2020-2021 comme suit :

1 107,50 € pour un élève de l'école maternelle ; 284,04 € pour un élève de l'école élémentaire.

■ **reconduit** le dispositif d'aide financière facultative de 70 € accordée pour l'achat de fournitures scolaires pour tout collégien d'Estissac entrant en classe de 6ème ou de 4ème (voir modalités en mairie).

■ **accepte** la cession du tracteur Fiat 780 pour un montant de 600 €.

■ **accepte** la cession d'un broyeur agricole pour un montant de 1 000 €.

■ **délègue** tout pouvoir à Madame le Maire pour solliciter des subventions auprès des différents organismes dans le cadre des travaux de rénovation partielle du parking poids-lourds de la rue de la République (RD 660).

■ **fixe** le montant de la caution pour la location du barnum aux associations communales à 2 000 €.

■ **prend connaissance** des nouveaux horaires du bureau de Poste à compter du 2 mai 2022.

■ **prend connaissance** de l'enquête menée par TCM auprès de la population dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

■ **prend connaissance** du changement de l'application pour communiquer vers les administrés via les Smartphones, PanneauPocket étant remplacé par Maelis.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

### LE NOUVEAU PANNEAU D'AFFICHAGE POSÉ AU HAMEAU DE VAUGELEY



## UN MOYEN DE DIMINUER SA FACTURE DE CHAUFFAGE

Notre facture d'énergie explose ! Pourtant, il existe un moyen local de la faire baisser : se chauffer au bois que l'on récolte dans nos forêts. Notre commune possède une forêt d'environ 195 hectares. Celle-ci est soumise au régime forestier : sa gestion se fait sous le contrôle de l'ONF. Ce régime permet d'en tirer, entre autres, une source d'énergie : le bois de chauffage, qui est, en ce moment, l'énergie la moins coûteuse. Le conseil municipal peut alors décider qu'une partie de ce bois sera directement exploitée par ses habitants : **c'est l'affouage**. Il s'agit d'une tradition qui remonte au moins au Moyen Âge. Actuellement, cette tradition permet à ceux qui le souhaitent, d'aller couper leur bois de chauffage, moyennant une petite taxe d'affouage de 20€. Pour cela, il faut tout de même respecter un certain nombre de conditions : habiter sur la commune depuis plusieurs mois, être inscrit sur la liste des ayants-droits qui est fixée par le conseil municipal et accessible en mairie, s'inscrire au mois d'octobre à la mairie et s'engager à respecter le règlement, faire le lot qui vous sera attribué par tirage au sort, tout en respectant les délais d'exploitation. Un seul lot est délivré par foyer.

Si vous êtes intéressé par cela, ou plus simplement si la forêt vous intéresse, la commission forêt vous donne rendez-vous devant la mairie le samedi 24 septembre à 9h pour une visite de la forêt communale.

La commission forêt



©Didier Langlois

## AMÉNAGEMENTS



Afin d'améliorer la sécurité de notre village, le pont situé entre le parking des Anciens Combattants et le bois de Monsieur GERMETTE a été retiré. De la même façon, les barrières bornant le stade, dans un état de vétusté et dangereuses, ont été supprimées. Cette démarche s'inscrit également dans l'esprit de redessiner le secteur «ancienne salle des fêtes», bois et parc Caroline afin de le rendre homogène.



SUR LE STADE

## CHANGEMENT DE PLACE DU DÉFIBRILLATEUR DE LA SALLE DES FÊTES

L'appareil DAE\* qui était fixé sur la salle des fêtes est désormais installé sur le parking des Anciens Combattants, près de l'église Saint-Liébault. Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, (même non-médecin), est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la «chaîne de survie» formée des quatre maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



\*Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

## AIRE DE JEUX



En remplacement du mobilier en bois cassé, des bancs et une table en pierre ont été installés à l'aire de jeux de la Gloriette à destination tant des enfants que de ceux qui les accompagnent.

Cette aire de jeux est à la disposition de vos enfants. Nous vous informons que son utilisation reste sous la surveillance des parents ou accompagnateurs. La tranche d'âge des utilisateurs autorisés à jouer sur l'aire de jeux est de 2 à 12 ans.

La maintenance et l'entretien sont assurés par la mairie d'Estissac. Pour signaler une anomalie : 03.25.40.41.43. Son usage est déconseillé par conditions climatiques extrêmes.

Nous observons des dégradations régulières sur cet espace. **Pour que les enfants continuent de s'amuser en toute quiétude et passer un bon moment dans le terrain de jeux, chacun doit respecter les lieux.**

Le stationnement des véhicules est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet (places dématérialisées en place de parking) et non sur l'herbe ou sur le chemin de la Gloriette.



## LA SALLE POLYVALENTE D'ESTISSAC



Construite en 1974, la salle des fêtes Gilbert BOUDIN a répondu généreusement aux attentes des habitants pour organiser des fêtes de familles, des associations assurant des soirées culturelles, de la commune organisant des spectacles et des festivités.

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons évoqué la disparition des silos VIVESCIA, laissant un grand vide dans le paysage de notre commune mais offrant une vue dégagée sur la côte de Mesnil-Saint-Loup, longtemps masquée par ces bâtiments.

Aujourd'hui, une nouvelle page de notre histoire se tourne.

C'est avec nostalgie pour certains, que la salle des fêtes n'est plus. Depuis le 16 mai, le travail de démolition a été orchestré par l'Entreprise MASSON pour laisser la place au chantier de la construction de la nouvelle salle des fêtes couplée à un gymnase.





## Salle des fêtes

### Un peu d'histoire...

En séance du 14 février 1967, Monsieur LOROUET, maire, lance le projet de la salle des fêtes<sup>1</sup>. À cette époque peu de communes disposent de salles festives. C'est certainement aussi pour cette raison qu'Estissac possède une si grande salle polyvalente de 400 m<sup>2</sup>. Pour l'implantation, plusieurs possibilités sont proposées, soit le stade Caroline, soit en face de la mairie, ou bien la rue de la République, c'est cette dernière qui est retenue. En vue de cette réalisation, il faut acheter le terrain et ce n'est pas chose facile ! Les propriétaires demandent un chemin d'accès à leur propriété, qui se trouve ainsi isolée derrière la future construction. Un droit de passage de six mètres de largeur, le long du lavoir et de la Vanne, est accordé par le conseil municipal.



Vue de la rue de la République avant la construction (le bois à droite) Coll. Ludi Godin



Coll. F. Carton



Quelques extraits du livre de Ludi GODIN  
«Estissac en Pays d'Othe depuis la Révolution de 1789».

Le terrain est acquis en 1970. Le 7 mars 1974, Monsieur Gilbert BOUDIN, maire et le conseil municipal acceptent le principe de la construction. Le choix de l'architecte se porte sur Jean ROBERT, qui doit établir les plans d'un avant-projet comportant notamment, une salle susceptible de contenir quatre cent personnes, annexes, (estrade, local pour matériel, cuisine équipée, sanitaires, etc.). Cette étude doit prévoir également l'aménagement de la place, (espaces verts et parking).

Le dossier définitif est adopté par la commune le 11 avril 1975. Les murs sont indépendants sans être solidaires de la charpente, qui elle, repose sur des piliers extérieurs. Les arbalétriers de croupe sont en bois lamellés collés.

La couverture d'une hauteur de 10 mètres, présente quatre pans, recouverts de shingles, (sorte de bardeau bitumeux). L'ensemble rappelle les granges champenoises à toits en basse goutte. Les travaux et aménagements intérieurs sont programmés sur plus de deux ans et l'inauguration a lieu le samedi 8 octobre 1977.

Depuis sa construction, des travaux de remise en état ont été constamment nécessaires, la toiture est remplacée en 2003 par du zinc et la charpente extérieure est consolidée. Des plaques métalliques sont venues renforcer les bras extérieurs. De la résine est injectée. Mais toutes ces opérations n'ont fait que fragiliser les bras extérieurs en les pourrissant de l'intérieur. Le poids de la charpente pèse sur ces bras déjà en mauvais état. Un écartement s'installe au niveau du toit et des fissures apparaissent.

1 - Registre des délibérations 1967 f°263





1996, couverture en shingles. Coll. P. Magnol



Juillet 2020, couverture en zinc. ©Ludi Godin

En 2007 le parking s'étend jusqu'à la rivière Ancre. Par sécurité, la salle des fêtes est fermée par arrêté municipal le 13 septembre 2019.



fissures



Photos de quelques désordres extérieurs

Photos de l'intérieur

Échafaudage de soutien à l'intérieur du bâtiment



fissures

## Un bâtiment énergivore



Les baies vitrées en simple vitrage et le manque d'isolation du bâtiment ont entraîné chaque année, des dépenses très importantes de chauffage au gaz et d'électricité (9 000 € par an environ).

Une réunion d'information à la mairie en octobre 2020, a permis de comprendre les motivations de la municipalité, la démolition et la reconstruction d'un nouvel ensemble, (des travaux de remise en état trop onéreux, une maintenance coûteuse et la dangerosité de l'édifice). Le futur projet s'oriente sur une salle des fêtes accolée d'une salle de sport, qui remplacera la salle de gymnastique de «la Patriote».

Retrouvez le livre de Ludi GODIN dans ce bulletin page 28.



# LE PROJET DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION

## UN PROJET AMBITIEUX ET STRUCTURANT À ESTISSAC UNE SALLE DES FÊTES / UNE SALLE DE SPORT / UN LIEU D'ANIMATION POUR TOUS

La commune d'Estissac fonde son attractivité, entre la Bourgogne et la Champagne, sur son patrimoine naturel mais aussi par son patrimoine bâti. Cela s'observe aisément que ce soit au travers de son magnifique lavoir en briques construit au XIX<sup>ème</sup> siècle et de l'église Saint-Liébault du XIII<sup>ème</sup> siècle, ou tout particulièrement de sa halle en bois du XVII<sup>ème</sup> siècle, et de son église Saint-Loup du XVI<sup>ème</sup> siècle, inscrits au titre des monuments historiques.

Il y a donc une réelle volonté de préservation de son environnement et de réappropriation de l'histoire communale de Saint-Liébault par Estissac et l'aménagement du bois s'inscrit dans cette démarche car ce dernier comportait en son sein une part de l'histoire de la commune, le château de Saint-Liébault rappelant la lignée de la famille de La Rochefoucauld.

Ce bâtiment d'un seul tenant se situera à côté de la maison médicale permettant ainsi de créer une unité en centre-bourg et d'harmoniser le secteur médical et sportif.

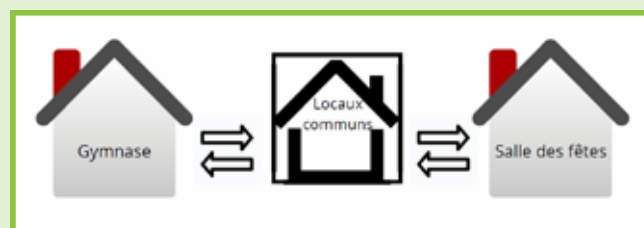
Ces deux structures seront ouvertes à tous afin de répondre aux attentes de la population d'Estissac, des habitants du Pays d'Othe et à de nombreuses communes situées dans l'ouest de Troyes Champagne Métropole.



Afin de respecter les objectifs Z.A.N. (zéro artificialisation nette) la construction se fera en lieu et place de l'existant en y intégrant des **parkings perméables avec bornes de recharge pour véhicules électriques**



La salle des fêtes et la salle de sport mutualiseront les équipements pour réduire les coûts de fonctionnement et optimiser leur utilisation. Il s'agit ainsi d'une construction distincte, une salle des fêtes et un gymnase au sein d'un même bâtiment possédant des locaux communs.



Ce bâtiment respectera les normes environnementales demandées, en privilégiant des matériaux en béton chanvre, en bois brûlé permettant ainsi de mettre en valeur les compétences des entreprises de notre département.



© Freycenon - Rossit Architectes et Boudry&Boudry Architectes



**PROJET : EXTÉRIEUR DE LA SALLE DES FÊTES** : Une consultation publique du projet, menée en octobre 2020, a mis en avant l'adhésion massive des habitants traduisant ainsi la nécessité et l'engouement autour de ce projet. Après concours, le Jury a sélectionné trois cabinets d'architectes et a choisi de retenir l'offre du Cabinet Freycenon-Rossit et Boudry & Boudry.

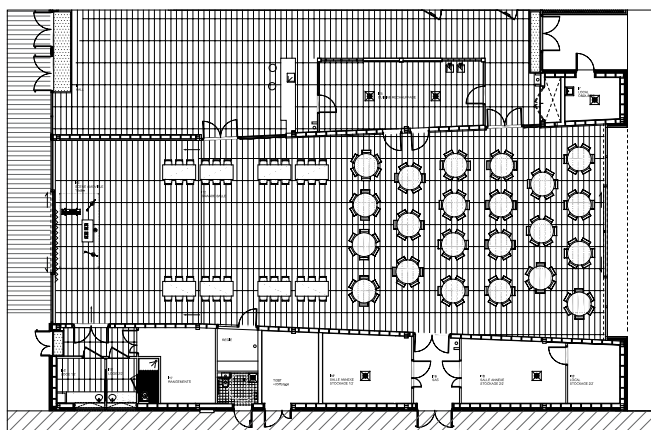
© Freycenon - Rossit Architectes et Boudry&Boudry Architectes



## 1.LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FÊTES

Cette salle se situera en plein cœur de la commune en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes. Elle pourra notamment accueillir de nombreuses associations locales et des environs pour leurs soirées d'animations, pièces de théâtre ou encore l'Orchestre Symphonique de l'Aube. Son usage privé concernera des réceptions ou fêtes familiales.

Elle affirmera aussi le caractère intégré et harmonieux du projet, respectueux de l'environnement et répondra aux besoins d'aménagement du territoire. Elle constituera aussi un relais de secours en cas d'éventuels accidents sur l'A5.



Plan de la salle des fêtes-Configuration réception

Ancien gymnase



## 2.LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT

Le gymnase, construit en 1937 et cédé en 1977 par La Patriote, ne correspond plus aux normes actuelles.

Ce bâtiment non isolé est extrêmement énergivore. Il sera conservé comme local communal de stockage. La nouvelle salle de sport sera composée d'un terrain de futsal, de basketball et de handball aux dimensions réglementaires permettant la pratique de ces sports en salle. En son sein, il sera aussi possible d'y pratiquer du badminton, tennis, 3 raquettes, gym pour adultes et enfants, boxe, ainsi que des sports plus «doux» (Pilates, yoga, danse, etc.), sports déjà pratiqués au sein du gymnase actuel.

© Freycenon - Rossit Architectes et Boudry&Boudry Architectes



Projet : intérieur du gymnase



© Freyconon - Rossit Architectes et Boudry&Boudry Architectes

Elle accueillera également les 190 jeunes écoliers de la commune et sera ouverte aux associations locales répondant ainsi aux attentes des habitants de la commune d'Estissac et des communes environnantes.

Cette construction répond à la nécessité d'ouvrir la pratique du sport à tout le monde, à n'importe quel âge et à tout type de pratiquant d'où l'aspect Sport-Famille du projet et s'inscrit dans le cadre du projet de Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024 fixé par le gouvernement.

### La salle de sport répondra à 3 objectifs :

- Préserver la santé de la population par la pratique du sport
- Faciliter l'accessibilité aux infrastructures sportives en milieu rural
- Développer la pratique du sport

La situation géographique révèle la nécessité de construire cette salle car la plus proche est rattachée au collège d'Aix-en-Othe mais ne dispose plus de places libres. Les autres salles accessibles se trouvent à la Rivière-de-Corps ou à Troyes mais là aussi les créneaux disponibles se font rares.

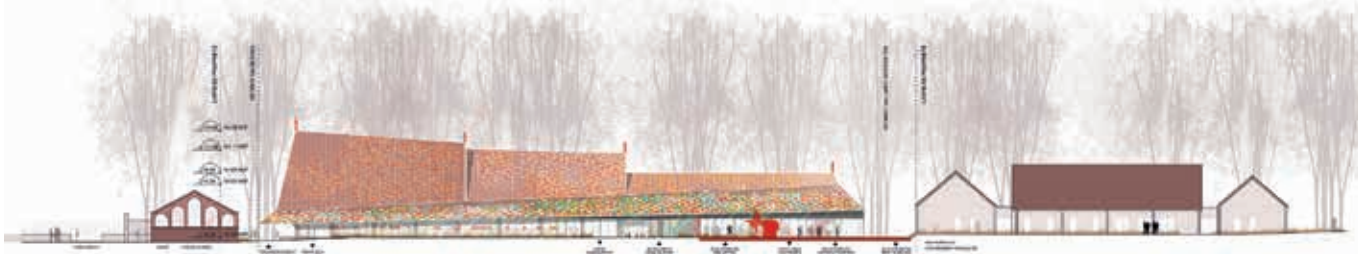
Il est donc souhaitable d'avoir ce type d'équipement de proximité pour éviter des trajets trop importants qui peuvent s'avérer dissuasifs pour la pratique d'un sport. Ce projet répond à une attente d'une dizaine de communes aux alentours.

Durant la période hivernale, les joueurs de football de la Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe (J.S.V.P.O.) et les joueurs du Football Club Métropole Troyenne (F.C.M.T.) ne peuvent utiliser les terrains de Fontvannes car exposés aux intempéries. C'est pourquoi, en complément, le terrain de Futsal permettra aux joueurs de poursuivre leurs entraînements.

### CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FÊTES ET D'UNE SALLE DE SPORT

#### MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Démolition	56 000 € HT
Construction	5 470 000 € HT
Réseaux	50 000 € HT
Main d'œuvre et études	565 500 € HT



© Freyconon - Rossit Architectes et Boudry&Boudry Architectes



## Concours du Meilleur Apprenti de France



©Fédération des Bouchers Charcutiers Traiteurs de l'Yonne 89

**Baptiste BOSSELIER**, 17 ans, travaille à la Boucherie Moderne des Halles de Troyes en tant qu'apprenti du CIFA de l'Yonne (Centre Interprofessionnel de Formations des Apprentis). En janvier, il remporte le trophée du Meilleur Apprenti de France - Boucherie (MAF) en sélection départementale. Puis en février, il réalise un parcours sans faute au niveau régional. En avril dernier, il obtient la 7ème place dans la finale nationale en Corse. Toutes nos félicitations à Baptiste, apprenti boucher plein de talent qui a choisi un «*vieux métier plein d'avenir*» !

### Le concours du MAF

Ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national puisque plus de 6 000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

## Un nouveau major à la Communauté de brigades d'Estissac



Début mars, le major **Sébastien RITOPER** succède au major Bruno DEBRIX qui était en place depuis septembre 2020. Originaire de Marigny-le-Châtel, ce gendarme est très attaché à notre département. En 2002, il intègre la brigade de Lusigny-sur-Barse pendant dix ans et gravi les échelons d'élève-gendarme à adjudant-chef. Il obtient la qualification d'officier de police judiciaire (OPJ) en 2007. Il a également formé à deux reprises en 2010 et 2019 les futurs OPJ du département. En 2012, le gendarme Sébastien RITOPER arrive

à Romilly-sur-Seine en tant que chef de groupe enquêteur et se spécialise dans les atteintes commises sur les mineurs. Désormais, le major Sébastien RITOPER est en poste à la communauté de brigades d'Estissac qui compte deux brigades et quatorze gendarmes. Après la prise de contact avec les élus et la population, cet enquêteur judiciaire se penchera sur les problèmes rencontrés à la campagne (la délinquance itinérante et les vols de matériel agricole dans les champs par exemple).

La gendarmerie d'Estissac à votre service : 19 rue Jean Hector – 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.40.11 (du lundi au dimanche de 8h à 12h et de 14h à 19h). / @ : [cob.estissac@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.estissac@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Ouverture au public : 8h /12h et 14h/ 18h la semaine et 9h/12h - 15h/18h les dimanches et jours fériés.

## Les sapeurs-pompiers

Cérémonie du 11 novembre 2019



Passation de commandement 11 décembre 2021





## Commandant honoraire Franck INGIGNOLI, jeune retraité des sapeurs-pompiers volontaires d'Estissac.



Quand **Franck INGIGNOLI** rentre chez les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) d'Estissac en 1983 en tant que SPV 2ème classe, Gilbert BOUDIN est maire et la visite médicale obligatoire est effectuée par le Dr WOLF, médecin des sapeurs-pompiers. Il est accueilli par le lieutenant Pierre BALSON, chef de corps des sapeurs-pompiers d'Estissac. Il a 26 ans et commence une longue carrière

au service des autres, en parallèle de sa carrière professionnelle. Au fil des interventions et des formations, Franck INGIGNOLI monte en grade progressivement et prend de plus en plus de responsabilités au sein du centre de secours. Caporal en 1988, sergent en 1990, adjudant en 1994, adjudant-chef en 1996, il est nommé sous-lieutenant en 1998 lors du concours interne organisé par le colonel CHABOUD. Puis il devient lieutenant en 2000. Franck INGIGNOLI assiste ainsi au transfert des responsabilités du centre de secours de la commune d'Estissac au département de l'Aube en 2000. Le 14 décembre 2002, il devient chef du centre de secours

d'Estissac et succède à Michel RILLIOT. Franck INGIGNOLI considère que les capitaines honoraires Pierre BALSON et Michel RILLIOT sont la mémoire vivante du centre de secours. Capitaine en 2018, il accède au grade de commandant honoraire le 1<sup>er</sup> novembre 2021, en passant le flambeau à son successeur, le lieutenant Pascal GRANDREMY. Franck INGIGNOLI a eu une longue et passionnante carrière en tant que sapeur-pompier volontaire, 38 ans de joies, de moments douloureux, d'apprentissages difficiles et exaltants. Autant de partage par toutes ces expériences avec ses collègues sapeurs-pompiers volontaires car leurs missions se font en équipe, jamais seuls. Les différentes missions des sapeurs-pompiers volontaires sont le secours à victimes (secours à personne et secours routier), l'incendie et la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

*«Je souhaite que d'autres personnes prennent la relève, car la vie de sapeurs-pompiers volontaires est une vie valorisante, d'engagement envers les autres, d'exigence et d'abnégation, d'esprit de corps et de camaraderie, de récompenses et de reconnaissances des actions faites au service des autres.»*

## Lieutenant Pascal GRANDREMY, nouveau chef du centre de secours d'Estissac



**Pascal GRANDREMY**, issu d'une famille de sapeurs-pompiers volontaires (grand-père, oncles, frère), entre naturellement au CPI (Centre de première Intervention) de Neuville-sur-Vanne à son retour du service militaire en 1994, puis intègre le corps des sapeurs-pompiers volontaires d'Estissac suite à la sollicitation de l'adjudant-chef Franck INGIGNOLI en 1998. D'abord sous les ordres du lieutenant Michel RILLIOT, puis du lieutenant Franck INGIGNOLI, Pascal GRANDREMY monte en grade progressivement et prend de plus en plus de responsabilités au sein du centre de secours et participe à des formations spécifiques. SPV 1ère classe en 2000, caporal en 2004, caporal-chef en 2007, sergent en 2009, sergent-chef en 2012, adjudant en 2015, adjudant-chef en 2018, il est nommé lieutenant en 2020. Il succède alors en novembre 2021 à Franck INGIGNOLI comme chef de centre et en décembre 2021, il est nommé chef de groupe. Il a occupé également la fonction de porte-drapeau du centre

de 2003 à 2021. Pascal GRANDREMY a de nombreux souvenirs marquants, comme le feu de forêt à Mailly-le-Camp ou les différentes occasions où il a donné naissance à un enfant lors d'accouchements inopinés.

*«La spécificité d'être sapeur-pompier volontaire en milieu rural est d'intervenir chez des gens de notre connaissance (famille, amis, voisins) et cela permet de partager leurs joies et leurs moments difficiles. Je veux rendre hommage à mon effectif qui fait un travail remarquable. Sapeur-pompier volontaire, c'est beau mais cela demande beaucoup de temps.»*

Il souhaiterait augmenter l'effectif du centre de secours à 30 ou 35 sapeurs pompiers pour assurer une bonne couverture des besoins. Il voudrait pouvoir recruter des personnes travaillant sur Estissac et faire des conventions avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) comme l'a fait la commune d'Estissac, l'année dernière, avec Romain NOIROT, adjoint technique territorial.

**Si vous souhaitez vous engager en tant que sapeur-pompier volontaire à Estissac**, vous pouvez le faire dès l'âge de 16 ans (avec l'autorisation des parents) et trouver des informations sur le site des pompiers, à l'adresse suivante : [www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-volontaire-spv](http://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-volontaire-spv) ou contactez directement le lieutenant Pascal GRANDREMY du centre de secours d'Estissac au 06 03 36 21 37.

**Pour les plus jeunes, il existe une école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).** Elle accueille les enfants dès l'âge de 11 ans jusqu'à 16 ans. **Contact :** Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube au 03 25 43 58 43.



# Départs en retraite de deux enseignantes à l'école primaire «Les Trois Rivières» d'Estissac



Depuis bientôt 20 ans, **Éliane PLOUVIEZ** (directrice et enseignante des CE2) et **Christine MARLOT** (enseignante des CP) ont enseigné à de nombreux enfants de la commune. Cette année scolaire qui se termine est leur dernière en tant que professeurs des écoles de l'Éducation nationale. Quelques questions pour en savoir un peu plus sur celles qui nous quittent pour d'autres aventures et qui vont nous manquer.



## Pourquoi avoir décidé de devenir enseignante ?

**E.P. :** Je ne sais pas précisément, peut-être l'exemple du maître que j'ai eu pendant six ans... pas d'enseignant dans ma famille.

**C.M. :** Après avoir obtenu un diplôme universitaire de Technologie à l'IUT de Troyes en juin 1984, j'ai commencé par travailler dans des entreprises et des administrations en Haute-Marne où le travail était routinier.

À l'école, il n'y a pas un jour, une semaine, une année scolaire qui se ressemblent. Il n'y a pas de routine ni d'ennui. Être enseignante, c'est transmettre, partager, écouter, s'adapter, travailler en équipe avec les autres collègues et former une équipe avec les parents, l'enfant et la maîtresse pour aller vers le même objectif «faire grandir cet enfant».

## À quelle date avez-vous débuté et où ?

**E.P. :** 8 novembre 1982 à Bérulle avec une classe unique

**C.M. :** Septembre 1987 jusqu'en juin 1989, à l'École Normale de Chaumont. Septembre 89 à juin 90 en Haute-Marne (près de Doulaincourt).

## Parcours professionnel ?

**E.P. :** 1982-1983 : école de Bérulle, puis trois années à l'école normale d'instituteurs à Sainte-Savine, puis école de Rigny-le-Ferron de 1986 à 2003 puis école d'Estissac de 2003 à 2022.

**C.M. :** Changement de département pour rejoindre mon mari qui travaillait à Bercenay-en-Othe. Dans l'Aube : 09/90 : Classe de petite section à Bercenay-en-Othe / 09/91 : Classe de CM1/CM2 à Chamoy à mi-temps / 09/92 jusqu'en juin 95 : Classe de GS/CP à Vauchassis (en prenant la direction de l'école) / 09/95 jusqu'en juin 97 : Classe de GS/CP à Bercenay-en-Othe / 09/97 jusqu'en juillet 2022 : École élémentaire d'Estissac où j'ai eu une classe de CP/CE1 un an puis après que des classes de CP. Durant cette période, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, je suis passée «professeur des écoles».

## La plus grande satisfaction ?

**E.P. :** Travailler dans une ambiance sereine avec des personnes devenues bien plus que des collègues. Avoir connu une grande solidarité dans l'équipe.

**C.M. :** Ma plus grande satisfaction est de voir les CP devenir lecteurs en fin d'année.

Quand, lors d'une kermesse, les anciens élèves viennent nous revoir pour nous donner de leurs nouvelles. D'ailleurs, un jour, une ancienne élève est venue m'informer qu'elle était devenue «institutrice» et qu'elle se rappelle de son année de CP... Voilà un bel exemple de transmission.

## Quels sont les meilleurs souvenirs ?

**E.P. :** L'aventure de la première classe orchestre en 2017 et les moments partagés à cette occasion où j'avais plus peur que les élèves de jouer en public. Les projets théâtre avec des bons moments partagés avec les élèves à l'école et sur scène.

**C.M. :** Les rencontres athlétisme inter-classes à Estissac, sur le stade. Les bals folks organisés à la salle des fêtes d'Estissac, avec d'autres écoles des environs, un bal folk où les enfants ont appris à leurs parents et grands-parents les danses... Les voyages scolaires, les fêtes scolaires avec leurs spectacles. Le cycle poney que j'ai pu faire avec les classes de CP, la 1<sup>ère</sup> classe orchestre qui joue devant l'école entière. Le projet artistique et la création de la fresque sous le préau de l'école sur toute une année scolaire.

## Les plus difficiles aussi ?

**E.P. :** L'évacuation de l'école en urgence pour le confinement le 13 mars 2020.

**C.M. :** Assumer parfois plusieurs rôles, doser le temps pour son métier et sa famille car le métier est très prenant. Gérer les conflits.

Période COVID : le confinement, faire l'école à distance et le masque à l'école.

## Devoir accompli ?

**E.P. :** Oui

**C.M. :** Je pense que ce n'est pas à moi de répondre à cette question.

## Vous avez des projets pour la retraite ?

**E.P. :** Oui, je m'appête à prendre un poste au sein de l'association «l'École des Enfants Malades de l'Aube» à Troyes. Et j'ai trois petites filles avec qui j'ai envie de passer plus de temps.

**C.M. :** Profiter de ma famille et de mes amis, me remettre à la musique, voyager... et prendre le temps de... .

## Le mot de la fin de la directrice

**E.P. :** *J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler à l'école d'Estissac avec une équipe solidaire et bienveillante. Je dirais que l'école d'Estissac est une école favorisée avec des classes spacieuses, un espace extérieur agréable, un climat serein et un soutien très appréciable que nous ont toujours témoigné les différentes municipalités successives.*



# L'ADMR d'Estissac



pour tous, toute la vie, partout

Sur notre territoire, nous connaissons l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) d'Estissac essentiellement pour son rôle indispensable auprès des séniors leur permettant de rester à leur domicile en les accompagnant dans la vie de tous les jours (lever, toilette, habillage, préparation des repas, courses, ménage, coucher). En tant qu'association aux services des personnes, elle a aussi d'autres missions telles que la garde d'enfants à domicile pour les familles et l'entretien de la maison pour tous les publics.

L'ADMR d'Estissac a été créée originellement par Philippe TARTERET en 1964 afin d'aider les familles avec enfants. Cette association Loi 1901 fait partie d'un réseau français associatif au service des personnes, composé de 2 950 associations, représentées par 105 000 bénévoles et 100 000 salariés sur toute la France. Dans l'Aube, en 2022, l'ADMR emploie 650 salariés, avec l'aide de 300 bénévoles et prend soin de 4 000 bénéficiaires.

L'ADMR d'Estissac fonctionne avec des bénévoles pour gérer toute la partie administrative (en utilisant les outils communs à toutes les associations ADMR) en lien avec les bénéficiaires : contact et définition des besoins des bénéficiaires, gestion de l'emploi du temps des salariées, les recrutements, etc. ainsi que des relais villages rendant visite aux bénéficiaires à l'occasion des encaissements de factures pour discuter des services utilisés et lutter contre l'isolement. Les salariés (seulement des femmes à l'heure actuelle), une vingtaine, sont auxiliaires de vie, assistantes de vie ou employées à domicile, titres dépendant de leur niveau de qualification. Des formations peuvent être dispensées en interne pour une mise à niveau exigée pour les services proposés.

Vous souhaitez un travail qui a un sens et au service des autres, ou vous souhaitez faire partie d'une équipe de bénévoles motivés qui s'investit totalement pour les services de l'ADMR ? Venez rejoindre l'ADMR d'Estissac !

Le territoire d'intervention de l'ADMR d'Estissac comprend : Bercenay-en-Othe, Bucey-en-Othe, Chennegy, Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Estissac, Fontvannes, Maraye-en-Othe, Messon, Neuville-sur-Vanne, Prugny, Saint-Mards-en-Othe, Vauchassis, Villemaur-sur-Vanne.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'ADMR d'Estissac.**

10 rue Claude Érignac 10190 Estissac  
Horaires : lundi et mardi : de 13h30 à 17h30  
vendredi : de 13h30 à 17h  
Tél. : 03.25.40.40.71

**Pour les bénéficiaires, il existe différentes aides financières possibles et sous conditions en fonction des services de l'ADMR d'Estissac utilisés :**

- > Pour les seniors, l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et le Fonds d'action sociale des caisses de retraite et des mutuelles.
- > ARDH : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation.
- > Pour les familles, le complément libre choix du mode de garde ou des réductions d'impôts (50% des sommes versées sont déductibles des impôts).
- > Et les crédits d'impôts sur 50% des sommes versées.

## OPÉRATION «SAKADO», GESTE SOLIDAIRE :

Tout au long de l'année, l'ADMR participe à la collecte des sacs à dos pour les distribuer aux sans-abri, à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Grâce à SAKADO, vous n'offrez ni un toit, ni un emploi mais un geste de solidarité sous la forme d'un sac à dos style randonnée de 40 ou 50 litres en bon état, contenant 4 kits d'objets usuels et pratiques : 1 kit chaleur, 1 kit hygiène, 1 kit festif et 1 kit culture-communication.

Vous n'avez qu'un savon ou un dentifrice à offrir ? Ce n'est pas grave ! L'ADMR regroupe tout au long de l'année, les dons et les sacs à dos sont complétés au fur-et-à-mesure.

**En savoir + : [sakado.org](http://sakado.org)**



## FÊTES PATRIOTIQUES

**19 mars**



Commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie de la FNACA. Dépôt de gerbe au monument aux morts d'Estissac.

**8 mai**



Commémoration du 77<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts.

**27 mars**



Quelques bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer les abords des départementales 660 et 34, lors de la Marche verte organisée par Céline Leroy.

**18 avril**



Chasse aux œufs sur le stade Caroline pour les enfants d'Estissac. Les petits de moins de 6 ans.



### MARCHÉ DU TERROIR

Reconduit en 2022, le marché du terroir vous accueille du 6 mai au 23 septembre 2022 SOUS LA HALLE D'ESTISSAC, de 17h à 20h - 1 vendredi sur 2 (semaine paire).

Toutes les dates : 29 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre.

Vous désirez exposer ? Contactez la mairie : 03.25.40.41.43.

Et toujours présent sous la halle lui aussi, le marché dominical vous attend de 8h à 13h, chaque semaine !



8 mai



Les personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées dans la cantine pour partager le repas des Anciens organisé par les membres du Centre Communal d'Action Social d'Estissac (CCAS). Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu un colis à domicile.

Les doyens de notre commune ont été honorés selon la coutume. De gauche à droite : Marie-Louise MARLANGUE (92 ans), Pierre LEMOUR (99 ans) et Suzanne LUGNIER de la MARPA (96 ans).

20, 21 et 22 mai



**Le Printemps des cimetières**, organisation nationale, mise en place par l'Association Auralpin, a pour but, de répertorier le patrimoine funéraire et la sauvegarde des tombes. La 7e édition s'est déroulée ces trois jours consécutifs pour la première fois dans l'Aube. Estissac a répondu favorablement à cette invitation. Les Liébautains ont découvert le vieux cimetière, le côté protestant, le carré des enfants, les tombes du baron d'Empire Pailhès, de Jean Hector, des militaires. L'épitaphe est l'identité d'une famille, elle est complémentaire à la généalogie. L'histoire depuis la translation du cimetière de l'église racontée par ludi Godin, a intéressé 24 personnes. Les plans des cimetières d'Estissac et de Thuisy ont été donnés aux visiteurs.

## ACTIVITÉS LIÉES À LA SOUSCRIPTION DE L'ÉGLISE SAINT-LIÉBAULT

### Les travaux continuent...

Aujourd'hui, grâce à vous et à votre générosité, la souscription de la Fondation du patrimoine atteint la somme de 19 135 €. Toutes les informations et les actualités : [www.eglise-saint-liebault-destissac.jimdosite.com](http://www.eglise-saint-liebault-destissac.jimdosite.com).

### AGIR accompagne notre projet.

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, Étienne GHISALBERTI, représentant Florence SEIZEUR, présidente de la caisse locale du Crédit Agricole pays d'Othe en Champagne, accompagné de Sylvie LOUVRIER, directrice d'agence, a remis à Annie DUCHÈNE, maire d'Estissac, un chèque de 3 000 euros pour notre projet «Réfection de la toiture de l'église Saint-Liébault». La fondation «Agir en Champagne-Bourgogne» intervient en faveur du territoire et de ses habitants. Une plaque représentant le logo d'Agir sera apposée dans l'église après les travaux. Tous les projets soutenus par cette fondation sur la plateforme solidaire et coopérative, gratuite, sans publicité et sans revente de données : [www.jaimemonterritoire-ca.fr](http://www.jaimemonterritoire-ca.fr).



Le 1<sup>er</sup> avril, la cérémonie de remise des cadeaux des quatre gagnants du concours de dessin «Dessine l'église Saint-Liébault» a eu lieu à la mairie.

1<sup>ère</sup> : Gwenn ESNAULT  
2<sup>ème</sup> : Gatien THIÉARD  
3<sup>ème</sup> ex æquo : Crystale PETIT  
3<sup>ème</sup> ex æquo : Léa ROBINET



Tous les participants à ce concours ont été récompensés. Ils étaient invités à retirer leur lot les 18, 22 et 23 mars à la mairie.

### Séances de dédicace en juin

Une poutre neuve de plus de sept mètres remplacera une partie de la charpente abîmée côté sud-est. Des portes ouvertes de l'église ont permis aux habitants d'y inscrire leur nom qui restera gravé au-delà du temps.



## OPÉRATION «PREMIÈRES PAGES» À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Département de l'Aube offre le livre «*Le bol de lait*» de Malika DORAY aux 3 000 enfants nés en 2021.

L'opération nationale «*Premières pages*» a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Sur notre commune, les familles concernées par l'action recevront un courrier adressé par le Département de l'Aube, les invitant à retirer cet ouvrage à la bibliothèque.

### QUELQUES MOTS SUR LE LIVRE LE BOL DE LAIT

Le Bol de lait - Quatre leçons pour démarrer la journée : dans cet album joyeux et insouciant, les premiers gestes du matin (se lever, s'habiller, déjeuner, programmer les activités de la journée) sont placés sous le signe de la fantaisie. Malika DORAY réenchante le rituel quotidien, pour célébrer les journées dédiées aux loisirs et aux petits plaisirs.

Les bénévoles de la bibliothèque vous montrent «*Le bol de lait*» faisant démarrer la journée au petit crocodile et au lapin. ©Brigitte Jullion



Depuis le début du mois, vous avez la possibilité de consulter sur place les journaux de la semaine, accompagné d'un thé ou d'une infusion pour agrémenter ce moment de lecture.



**A NOTER :** Nous recherchons des bénévoles. Vous avez du temps libre. Vous aimez la lecture et avez envie de transmettre le goût de lire. Rejoignez l'équipe des bénévoles de la bibliothèque et devenez à votre tour des passeurs de lecture. Pour participer à la vie de la bibliothèque : Tél. : 03.25.40.41.43 (Mairie).

### Bibliothèque municipale d'Estissac

Mercredi : de 16h30 à 18h et vendredi : de 16h à 18h

ATTENTION : FERMETURE ÉTÉ 2022 :

La bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 15 août





## PETITE SECTION DE MATERNELLE

Les cloches sont passées dans notre classe le lundi 25 avril, pendant la récréation. Nous avons fait une chasse à l'œuf ; il y en avait beaucoup et partout ! Nous en avons ramené un chacun à la maison et partage les autres en classe !



© Marie-Sophie Deracat

## GRANDE ET MOYENNE SECTION DE MATERNELLE

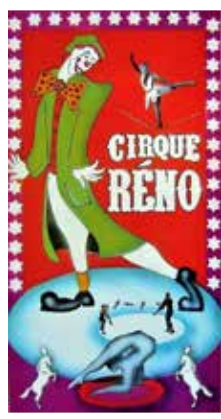
**Le monde du cirque, fil conducteur de cette année.**

Ce thème, décliné au maximum pour les classes de moyenne section de Mme Pascale MICOULAUT et de grande section de Mme Véronique MICHALCZIK, a permis aux enfants d'approfondir différents domaines d'apprentissages (langage, exploration du monde, activité physique, gestion du trac...). Ce stage était animé par le Cirque RÉNO.



## STAGE AU CIRQUE RÉNO DES MATERNELLES, CP ET CE1

Représentation publique effectuée par les maternelles, CP et CE1.



## CE2

Tout au long de l'année, les CE2 ont travaillé autour d'un projet théâtre financé par l'Éducation nationale. Une représentation publique s'est déroulée le 23 juin avec une présentation, au théâtre de la Madeleine, de l'extrait mis en scène au cours de l'année avec une comédienne.





## CM1 ET CM2

**En mars dernier, nous sommes partis en Classe Nature** cinq jours à Mesnil-Saint-Père. Hébergés à la résidence du Lac, toutes les animations portaient sur la nature (le sentier du lapin blanc, la route des salamandres, les rapaces nocturnes, les chauves-souris, la découverte sensorielle de la forêt, l'alimentation, sur les traces et indices des animaux forestiers, l'écosystème...).

Nous avons beaucoup de chance, il a fait beau toute la semaine et les enfants en fin d'après-midi, ont pu goûter et jouer sur la plage. Ce séjour a été financé par les familles, la municipalité d'Estissac et la coopérative scolaire soutenue par «Les petits Liébautains». Nathalie GAUROIS-CM2

**Les CM1 et CM2 dans le cadre du programme d'EMC** (enseignement moral et civique) ont réfléchi à des slogans et des dessins pour la sécurité routière aux abords des écoles.



**Le 8 avril les CM1 et les CM2** visitent l'installation du bureau de vote dans la mairie pour les élections présidentielles. Mme Annie DUCHÈNE a expliqué aux enfants le déroulement du vote.







## CM1 ET CM2

Et plusieurs autres activités diverses au cours de l'année scolaire :

- CM1 et CM2 : Travail sur la prévention des violences, drogues, Internet et incivilités avec la MPF (Maison de Protection des Familles) pour un travail sur la prévention des violences, drogues, Internet et incivilités. Plus tard, intervention de l'association du Don du Sang.
- Présentation du collège à l'école par Mme FRITZ, principale adjointe et Mmes LEBOND et LORENZETTI, professeurs, pour les futurs 6èmes.

Et puis d'autres encore...

- Intervention du SDEDA pour quatre classes, pour une sensibilisation au thème de l'environnement et des déchets.
- 13 mai : randonnée pédestre jusqu'à Neuville-sur-Vanne avec pique-nique pour les élèves du CE1 au CM2.
- 19 mai : journée sportive au stade de Fontvannes pour les CE1, CM1 et CM2. Au programme : cross et tournoi de hand.
- 3 juin : spectacle théâtral à Bouilly sur le thème des risques et de la prévention en partenariat avec la MAIF pour les CE2 et CM2.
- 7 juin : sortie à Provins pour les CE2 et CM1. Rallye découverte dans la cité médiévale puis spectacle «*La légende des chevaliers*» et «*Les aigles des remparts*».
- 11 juin : fête de l'école où les élèves ont présenté un spectacle à leurs familles. La kermesse était organisée par l'association «*Les petits Liébautains*» avec restauration et jeux.

## FÊTE DE L'ÉCOLE



## BONS d'achat pour la rentrée scolaire de septembre 2022

L'aide financière de la commune auprès des parents ayant un ou plusieurs enfants scolarisés au collège (public ou privé) est renouvelée pour la prochaine rentrée scolaire pour les enfants entrant en 6ème et en 4ème.

La valeur globale des bons est de **70€ par élève** utilisables pour l'achat de fournitures scolaires auprès du magasin **MAXIMARCHÉ à Estissac**.

Ils sont à retirer à la mairie à partir du 1er juillet 2021, sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une attestation scolaire de rentrée en 6ème ou en 4ème.





## SOUVENIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS 2022



© Estelle Fougère

**D'autres aventures nous attendent cet été, du 8 au 29 juillet et du 29 au 31 août 2022, qui auront pour thème :**

*«Protégeons la nature pour le bien-être de tous»*

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités seront prévues, notamment :

- balade contée et baignade en Forêt d'Orient
- sortie au Festi'Coccinelle à Saint-Florentin
- sortie au Center Parcs de Bailly-Romainvilliers

- ateliers de fabrication d'objets avec du matériel de récupération
- et bien d'autres...

**Pour nous joindre :**

**03.25.40.46.44 / [acm.estissac@gmail.com](mailto:acm.estissac@gmail.com)**

## L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : UN SERVICE DEDIE' AUX ENFANTS

Un grand merci à Monsieur Jean MAROT, menuisier retraité, pour l'aide apportée à la fabrication des fauteuils avec des palettes en bois. Ces derniers égayent l'espace «calme et détente» en extérieur du centre de loisirs.



© Estelle Fougère



## GARDONS LE CONTACT !

Vous trouverez, dans ce bulletin municipal, les futures activités de la commune connues à ce jour.

### Ce magazine est le vôtre !

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles ! Pour la prochaine parution de janvier 2023, si vous désirez voir figurer vos informations dans le bulletin, vous êtes invités à nous faire parvenir vos articles au plus tard pour le **15 novembre 2022** à cette adresse : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com).

En attendant, retrouvez-nous sur Facebook, la page officielle de la mairie (Mairie d'Estissac/Aube) et sur l'application Maelis qui remplace PanneauPocket.

En partenariat avec la SPL XDEMAT, la ville d'Estissac vous propose de télécharger gratuitement l'application



Maelis afin de rester informés 24h/24-7j/7. Suivre les explications sur la plaquette jointe à ce bulletin..

Votre commerce ou votre association sur la commune ne figure pas sur Maelis ? N'hésitez pas à nous donner vos informations et nous les ajouterons avec plaisir. Vous avez un souci pour télécharger l'application ? contactez-nous : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com) ou 06.71.53.39.88.

Faites-vous connaître !  
Envoyez-nous vos informations :  
[communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com)  
(ou déposez-les à la mairie)

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ESTISSAC



L'association vous propose : abdos, étirements et bonne humeur chaque mercredi de 18h30 à 19h30 au gymnase (derrière l'église). Les cours reprendront début septembre. Pour tous renseignements, contacter Nathalie ROUBEYRIE au 06 19 08 48 71.

## SECOURS POPULAIRE

La traditionnelle braderie du Secours Populaire d'Estissac s'est tenue le 5 mars et le 7 mai. Sur place, des vêtements neufs pour adultes et enfants, jouets, linge de maison, articles divers, étaient proposés à des prix attractifs.



**SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC**  
Vestiaire **OUVERT A TOUS**  
Place Betty DIÉ (Route de Bucey-Estissac)  
Mardi : 9h à 11h 30  
Mercredi : 14h à 17h

## CLUB AMITIÉ TEMPS LIBRE D'ESTISSAC

Depuis 40 ans, le Club Amitié Temps Libre d'Estissac propose à ses adhérents, des instants de convivialité et de divertissement (jeu de table, atelier divers, repas festif, sortie, voyage, etc.), chaque mercredi après-midi, au Pôle des Associations (4 rue Gambetta). Cette association affiliée à Générations Mouvement est ouverte à tous les âges, sa cotisation annuelle est de 30€. Le club revit pleinement après le Covid-19 et ses adhérents retrouvent avec joie leurs activités. Un repas champêtre et une balade du côté de Colombey-les-Deux-Églises et de Clairvaux sont prévus pour bientôt.  
**Contact : Gérard CONSIGNY : 06.80.81.49.12**  
[gerard.consigny@orange.fr](mailto:gerard.consigny@orange.fr)



À NOTER : 3<sup>e</sup> foire aux disques le 2 octobre 2022, de 9h à 18h, salle des fêtes de Chennevy. (Vinyles, CD, matériel Hi-Fi Vintage) - Entrée gratuite.  
Renseignements et réservation : 06.85.21.34.47



## JSVPO

Sport - Culture - Citoyenneté



### Section sports loisirs

La section sports loisir de la Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe (JSVPO) propose diverses activités pour enfants ados et adultes dans un objectif de détente et dans un esprit convivial sans viser la compétition.

Elle regroupe la gym pour les enfants de 2 ans et demi à



11 ans le lundi soir et samedi matin, la boxe thaïe pour les ados et adultes le mardi et jeudi soir, le tennis pour les enfants le mercredi, le tennis de table pour ados et adultes et le badminton pour ados et adultes le vendredi soir. La section sports loisirs propose également une activité «multisport» qui fonctionne toute l'année le mercredi après-midi pour les enfants. Des stages ont lieu également à chaque période de vacances scolaires, pour les enfants de 6 à 13 ans.

Les prochains rendez-vous pour les stages sportifs se tiendront en matinée (de 9h30 à 12h) sur les stades de Fontvannes et Estissac en juillet et août avec du tennis, du foot et du multisport au programme : du 11 au 13 juillet tennis et multisport à Estissac, du 18 au 22 juillet foot et multisport à Fontvannes, du 25 au 29 juillet multisport à Estissac, du 22 au 26 Août foot et multisport à Fontvannes.

**Inscription-contact :**

**Nicolas Pignerol : 06.82.90.55.51 – jsvpo10@gmail.com**

**Secrétariat JSVPO – Chemin de la Madrière – 10190 ESTISSAC**

**www.jsvpo.jimdo.fr**

### Section Informatique

La Section Informatique de la JSVPO vous accueille, sur une saison allant de septembre à juin, tous les mardis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 15h30 dans une salle tout équipée pour recevoir une formation sur l'utilisation des outils et programmes informatiques comme WORD, EXCEL, POWERPOINT, PUBLISHER, etc.

Pour devenir membre sur une saison, l'adhésion s'élève à 10€ accompagné d'un don de 40€\*.

La section Informatique propose également des sessions à domicile. Elle se déplace chez vous pour vous aider dans vos démarches administratives sur Internet et vos besoins informatiques sur votre propre matériel (ordinateur, téléphone mobile, tablette, imprimante, scanner, box internet, etc.). Cette prestation se compose de cinq séances d'une heure trente aux dates et heures qui vous conviennent. Le tarif : 50€\* les cinq sessions.

\*déductible des impôts sur vos revenus.

**Contact : Jacqueline Bannholtzer au 06.13.93.65.80**

**et JSVPO Section Informatique au 09.81.68.27.96.**



### Section tir

La section tir de la JSVPO a participé au championnat de France de tir sportif à 10 m dans le Doubs à Besançon.

Clément PICHARD décroche la médaille de bronze en individuel arbalète.

La JSVPO reçoit la médaille d'or par équipe, en arbalète match seniors, avec un score de 1 142 points.

Les participants, Clément PICHARD, Noémie MARTEAU, Luce RITOPER et Florent CUISIN, n'ont pas démerité. Bravo à eux !

**Contact : Anthony GODET : 06.10.62.04.80**

**jsvpo.tir@gmail.com**



©JSVPO Facebook

### Animation Intervillages de l'Orée d'Othe (AIOO) – Fête du Cochon

La fête du cochon en Pays d'Othe REVIENT, les 27 et 28 Août 2022 à Estissac. Après deux ans d'absence, c'est avec un sentiment de liberté, que l'ensemble des membres de la section AIOO, après avoir enfin retrouvé ses bénévoles, partenaires et collectivités, a pris la décision de programmer la 21ème édition de la fête du cochon.

Celle-ci aura lieu sur le stade Caroline d'Estissac les 27 et 28 août prochains.

Samedi 27 août dès 8h, se tiendra le vide-grenier, avec sa buvette et la vente de boudin fabrication maison de notre nouveau partenaire.

A partir de 12h, les stands restauration, crêpes et glaces seront ouverts au public, et dès 19h, vous pourrez apprécier le cochon grillé à la broche. La soirée sera animée par l'Orchestre Pacific et ses danseuses, entrecoupée par notre traditionnel feu d'artifice.

Le dimanche 28 août, vous pourrez venir découvrir les stands des artisans locaux, et les Majorettes de Saint Valérien accompagnées des Miss du Pays d'Othe, qui inaugureront la 21ème fête du cochon en Pays d'Othe, en attendant le cochon grillé du midi.

La compagnie DELTANA nous fera voyager tout au long de l'après-midi, avec son show venu des Tropiques «Show Vol Caraïbes».

Enfin, comme le veut la tradition, notre fête se clôturera, par nos jeux de références, le cri du cochon et le boudinomètre.

Alors dès maintenant, réservez votre week-end (27/28 août) pour venir faire la fête et passer de bons moments avec nous !

Les membres de la section AIOO de la JSVPO.

**Contact renseignements : Patrick GUIGNER – Président AIOO – 06.20.79.02.59 – guigner.patrick@wanadoo.fr**





## MUSIC'EN OTHE

### Ses activités

Depuis le début de l'année, l'harmonie Music'en Othe a activement répété son répertoire en vue des concerts du printemps et de l'été. Après la pandémie, le printemps a été consacré à des concerts en Pays d'Othe avec une représentation à Mesnil-Saint-Loup en février, Pâlis en avril, Villemaur-sur-Vanne en mai et Fontvannes en juin. Il y a eu également les cérémonies du 8 mai et des moments festifs constitués de répétitions publiques. En parallèle, l'association continue de beaucoup s'activer pour son projet musical de territoire «*L'Orchestre des Écoles en Othe*» avec la mise à disposition de musiciens intervenant dans les écoles et les orchestres à l'école.

Les personnes désireuses de rejoindre l'association et l'orchestre sont les bienvenues. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir au Pôle musical.

**Contact : Matthieu MICOULAUT 06.87.28.06.61**

**Gilles VIRATELLE 06.33.19.17.08.**

**L'Atelier de Music'en Othe vous attend !**

Les enfants, adolescents et adultes désireux d'apprendre à jouer d'un instrument de musique pourront s'inscrire à partir de la rentrée au Pôle musical, 4 rue Gambetta à Estissac.



Music'en Othe y propose des cours de trompette, clarinette, saxophone, trombone-tuba, batterie-percussion en fin d'après-midi (17h30-20h30). Jardin et éveil musical pour les petits (3 à 6 ans) le mercredi de 11 à 12h. Journée porte ouverte et inscription : **samedi 10 septembre** de 10h à 18h.

**Renseignements et inscription : Matthieu MICOULAUT**

**06.87.28.06.61 - musicenothe@gmail.com.**



L'Atelier en concert à Neuville-sur-Vanne en avril

© Music'en Othe

Cérémonie du 8 mai 2022 à Estissac

© Music'en Othe



## ÉDITIONS EN OTHE-ARMANCE : UN NOUVEL OUVRAGE



Au mois de mai, un nouveau livre est sorti aux Éditions en Othe-Armance basées au Pôle des associations. Il s'agit d'une monographie sur le village de Neuville-sur-Vanne écrite par Félix Bruley-MOSLE. Les deux précédents ouvrages «*Histoire du centre d'Aix-en-Othe*» et «*Le 500e anniversaire du jubé de Villemaur-sur-Vanne*» sont toujours disponibles en ligne sur le site des éditions :

<http://editions-othe-armance.fr>



## PATRONAGE LAÏQUE D'ESTISSAC

12 rue Pierre Brossolette à Estissac

### COUNTRY - LINE DANCE LES EST'DANCERS

Lundi : 18h/19h débutants et 19h/20h30 novices - Mardi : 19h/20h30 intermédiaires / 2 premiers cours gratuits / Local du Patronage Laïque

Contact : Claudine 06.85.78.92.13

### VIDE-GRENIER

2 AVRIL 2023

Contact : Marie-Claude 07.68.73.09.56

### YOGA

Cours collectifs assurés par SASKIA, professeur de yoga. Le mercredi de 17h à 18h15 ou de 18h45 à 20h au local du Patronage Laïque.

Contact : Noëlle MAGNOL 06.86.81.89.49

Récupération des bouchons en plastique et en liège pour l'opération «un bouchon, un sourire», à déposer dans le container devant le local du PL.

### LA CABANE À LIVRES

**Vous aimez lire ? Vous avez trop de livres chez vous ? Vous avez le goût du partage ou de la découverte...**

Venez découvrir des livres pour tous les âges et tous les styles !

Le Patronage Laïque d'Estissac a créé une cabane à livres installée devant le local de l'association 12 rue Brossolette à Estissac, à l'extérieur du centre Pierre-Magnol.

**Le règlement est simple :** Prenez ou déposez un ou plusieurs livres, profitez-en et revenez y faire un tour régulièrement !



## «SOUVENIRS... SOUVENIRS»

La chorale «*Souvenirs... souvenirs*» dans le bon tempo.

Inscrit au Journal Officiel sous le numéro d'ordre 169, le groupe chorale «*Souvenirs... souvenirs*» d'Estissac a été créé en septembre 2007 avec pour objet, d'animer par le chant choral les réunions des personnes d'âge vermeil, créer, animer et développer au sein du groupe l'esprit de cohésion et d'amitié entre choristes.

Réparti en trois pupitres avec des voix en soprane, basse et ténor, les choristes tous retraités arrivent d'horizons divers ayant pour point commun la passion du chant amateur. Pour cela, ils se retrouvent en répétition chaque mardi après-midi entre 14h30 et 16h30 à la salle polyvalente de Chennevy.

Le groupe vocal d'adultes propose depuis son origine des après-midi récréatifs (280 prestations enregistrées à ce jour) dans les EHPAD sur la ville de Troyes et son agglomération mais aussi à la demande d'autres communes du département. Son répertoire s'articule autour de la chanson française nouvelles et anciennes.

«*Souvenirs... souvenirs*» est dirigé depuis septembre 2021 par Aurélien PEUDENIER, musicien intervenant de l'université de Tours qui remplit ici la fonction de chef de chœur tout en conservant la maîtrise du piano dans l'accompagnement musical des partitions.

Cette année, la chorale marque son quinzième anniversaire. Un parcours tout à son honneur avec des rendez-vous inscrits dans les archives, comme notamment son déplacement en Allemagne à Neresheim en juin 2014 puis en Italie à Bagnacavallo en septembre 2016. Deux rencontres encadrées par le comité de jumelage du pays d'Othe emmené par son président Marc Fournier. La prestation partagée avec le chœur italien «*Coristi per caso*» restera au côté du chœur français un moment d'exception.

D'ores et déjà si l'activité du chant choral vous intéresse, pour vous inscrire il est préférable de se rencontrer au moment d'une répétition où vous pourrez affirmer votre choix. Si le «*chœur*» vous en dit n'hésitez pas à nous rejoindre dès la rentrée fixée à la date du 6 septembre pour la nouvelle saison 2022-2023.

Michel BÉCARD

Contact : Président : Michel BÉCARD (06 79 63 33 90)

Vice-présidente : Denise BOUCHER (06 67 20 52 53)





## PAROISSE D'ESTISSAC

### Le nouvel évêque de Troyes en visite à Estissac.

Mgr Alexandre JOLY, évêque de Troyes, installé le 23 janvier dernier en la cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul, a concélébré, le 19 juin, la messe de clôture du catéchisme dans le parc du presbytère d'Estissac, en compagnie de l'abbé Christian BELAUD et du diacre Alain MOREAU. Il a ainsi fait plus ample connaissance avec les Liébautains. Après avoir visité notre église en travaux, il a signé la poutre qui sera bientôt posée dans les combles pour laisser une trace de sa visite.

**Contact presbytère : 07.83.20.80.79**



## SOCIÉTÉ DE PÊCHE ET HISTOIRE LOCALE

Le 13 mai, Francis RILLIOT, président de la société de pêche d'Estissac-Thuisy a reçu la visite de trois classes de l'école de Rosières-près-Troyes, dans le lavoir communal de la rue de la République. Une cinquantaine d'enfants, encadrés par les enseignantes Elodie NEAU et Céline FAUCHE, ont suivi attentivement les explications sur les rivières la Vanne, l'Ancre et le Bétrot traversant notre territoire. Ensuite, notre passionnée d'histoire locale, Ludi GODIN, leur a fait découvrir tout l'historique de ce lieu où les lavandières venaient laver leur linge avant l'utilisation de la machine à laver.

**Amicale des Pêcheurs à la Ligne : 06.81.85.96.96**

## DYNAMISME LOISIRS

Cours de gymnastique douce chaque lundi de 9h30 à 10h30

**Contact : Christine CASTALDI : 06.79.55.32.36**



## CYCLO CLUB OTHÉEN : PETIT ZOOM SUR SES ACTIVITÉS

- suite à «Toutes à Toulouse», l'équipe féminine du CCO a coorganisé un séjour très sympathique à Bar-sur-Seine, 100 % féminin de trois jours. Le but était de retrouver le plaisir de rouler ensemble sur les routes du vignoble champenois ;
- un séjour à la Pentecôte à Baume-les-Dames a permis à douze membres du club de découvrir la vallée du Doubs et son plateau, d'arpenter les monts du Lomont, de suivre la vallée du Cusancin, et de profiter de la belle piste cyclable de l'EuroVélo 6 ;
- neuf cyclistes ont participé les 11 et 12 juin à la Cyclomontagnarde des Alpes au départ d'Annecy. De nombreux cols célèbres sont à l'affiche ;
- mi-juin, sept membres ont participé à l'Ardéchoise sur quatre jours. L'ardéchoise est un grand événement cyclo qui rassemble environ 15 000 cyclistes et fait découvrir le département dans une ambiance festive grâce à la grande mobilisation des habitants des villages traversés ;
- **autres activités plus modestes :**
  - circuits le mardi au départ du parking de la maison médicale (RDV 13h30) circuits le dimanche au départ de Thuisy ou autre selon programmation ;
  - participation aux sorties-club organisées par les clubs de l'Aube et des départements limitrophes ;
  - préparation de la randonnée des Voirloups qui aura lieu le 11 septembre à laquelle marcheurs, vététistes, et cyclotouristes, êtes tous conviés. Départ de l'école d'Estissac à partir de 7h30.



Lors de l'Ardéchoise



**Les Voirloups auront lieu le dimanche 11 septembre 2022 à Estissac.**

Trois circuits sont proposés avec ravitaillement :

- 3 circuits route : 2€
- 2 circuits VTT : 4€
- 2 circuits marche : 2€
- 1€ pour les non licenciés

Inscriptions sous le préau des écoles à partir de 7h30 (derrière la mairie)

Port du casque vivement conseillé

**Contact : 07.85.03.78.11**

## SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE PAYS D'OTHE

### Ses activités :

Depuis 1965 cette association participe aux animations du secteur. A ce jour, elle propose :

- le **carnaval** annuel de fin mars, en collaboration avec «*Les petits Liébauteurs*», les foyers de vie Kerglas-les Tomelles, les écoles de Fontvannes et Animation Bucey-en-Othe ;
- la **fête de la musique**, en collaboration avec les communes d'Estissac, de Bucey-en-Othe et de Neuville-sur-Vanne ;
- la **foire** de la Sainte Catherine de novembre ;
- **des conférences**, le plus souvent sur l'histoire locale ;
- **des soirées** musicales.

Elle gère quotidiennement, depuis 15 ans, le site «*Les Portes du Pays d'Othe*» :

Le calendrier des manifestations, annuaires des associations, des professionnels, des communes, reportages photographiques.

Elle traite les demandes de renseignements transitant par le site ou par courriel, ou par téléphone. Elle collabore volontiers à différents projets associatifs ou communaux.

### Musée de la Mémoire Paysanne

Géré par le Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe, ce petit musée de campagne situé au 4b rue Eugénie Geoffroy, vous permettra de découvrir les métiers d'autrefois. Venez découvrir le travail tel qu'il était au siècle dernier !

**Visites gratuites sur rendez-vous. Tél. : 03 25 40 45 07**  
Accessible à tous, individuel et groupe (25 personnes maximum).



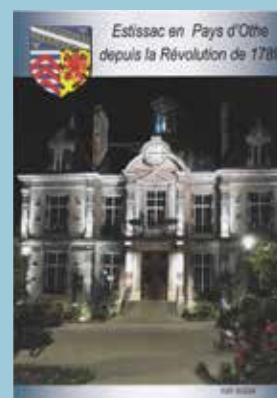
### Carnaval du 26 mars



Le 4 juin, à la mairie, Ludi GODIN a dédié son livre «*Estissac en Pays d'Othe depuis la Révolution de 1789*». Edité par le Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe, cet ouvrage traite de plusieurs sujets de la commune :

- les maires d'Estissac de 1790 à nos jours ;
- les projets et réalisations de 1800 à aujourd'hui ;
- des anecdotes de la vie des habitants.

92 pages - Tarif : 15€ - chèque à l'ordre du SIIVPO en vente à l'Espace France Services d'Estissac 2 rue Laurent LESSÉRE, ESTISSAC





Les agents France Services sont là pour vous renseigner ! A votre écoute, pour vous aider !



A l'heure du «tout Internet», pour faciliter vos démarches administratives habituelles, l'espace France Service de Troyes Champagne Métropole situé à Estissac est gratuit et accessible à tous, à proximité de chez vous ! Des agents vous aident à enregistrer vos demandes sur Internet qu'il s'agisse d'une carte d'identité, d'une carte grise ou du permis de conduire. Ils sont également présents pour simplifier vos démarches administratives courantes, sur des questions liées à la formation, l'emploi et la retraite, la prévention santé, l'État civil et la famille, ou des questions juridiques. Une question sur l'offre de services de Troyes Champagne Métropole ? Vous pouvez les interroger !

Un conseiller numérique propose des ateliers gratuits aux personnes les plus en difficulté face à l'informatique. Avec lui vous pourrez apprendre à :

- Prendre en main les outils informatiques (ordinateurs, Smartphone, tablettes)
- Naviguer sur Internet
- Utiliser une messagerie électronique (envoyer et recevoir des mails)
- Installer et utiliser des applications utiles
- Créer et gérer du texte, ranger ses photos...

## RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Espace France Services d'Estissac  
2 rue Laurent LESSÉRE 10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.42.42 franceservices.estissac@troyes-cm.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
(Fermeture le 3ème jeudi après-midi du mois)  
Confidentiel et gratuit. Accueil des organismes publics : Mission Locale, point conseil emploi, médiatrice Énergie ou prise de rendez-vous à l'épicerie solidaire EPIC'EA...

## KAROS

est l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes. Pour covoiturer, télécharger l'application [www.karos.fr](http://www.karos.fr)



## A NOTER

Habitants d'Estissac, Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de trois places pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous voulez en profiter (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



## ACTIVITÉS DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE organise des ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants chaque jeudi de 9h45 à 11h30 (activités manuelles, éveil musical, motricité...). Le RPE accompagne également les familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant ainsi que dans les démarches pour employer une assistante maternelle.



© Troyes Champagne Métropole

**19 mai** : atelier plantation à la MARPA d'Estissac avec les enfants du RPE et les résidents.

**16 juin** : sortie à la ferme pédagogique de Champs-sur-Barse avec quatre résidents de la MARPA et vingt-huit assistantes maternelles du RPE nord agglo de TCM et 82 enfants. Nourrir et caresser les animaux (vache, mouton, lapin, chèvre...) puis pique-nique étaient au programme.



**1er juillet** : un goûter et des activités autour de «la découverte des 5 sens», clôturent l'année lors de la fête du RPE au centre de loisirs d'Estissac.



**Contact : Chloé LUCQUIN – Tél. : 03.25.40.05.30**  
[sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr](mailto:sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr)

## TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE LANCE LE SITE TCM.CADASTRE-SOLAIRE.FR

un outil gratuit et n'engageant à aucun achat. Il permet de connaître la rentabilité énergétique et économique de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité) ou thermiques (production de chaleur). La pose de panneaux solaires sur ma toiture serait-elle judicieuse et rentable ? Il vous suffit de saisir votre adresse sur le site [tcm.cadastre-solaire.fr](http://tcm.cadastre-solaire.fr). Vous obtenez alors directement la surface exploitable de votre toiture. Cet outil vous permet également de faire des simulations financières, selon que vous souhaitez revendre ou autoconsommer l'énergie produite par votre installation solaire. Toutes les réponses à vos questions sur [troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr) (rubrique Habiter/Vivre, puis Développement durable-Cadastre solaire) ou à l'Espace France Services d'Estissac.



**TROYES  
CHAMPAGNE**  
MÉTROPOLE

## DIFFICULTÉS DE LOGEMENT ?



Accompagnement personnalisé en toute confidentialité avec ACTION LOGEMENT

Tél. : 03 51 14 13 30 [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

## COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder ! Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr).



Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à : [csn.chalons-en-champagne.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn.chalons-en-champagne.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.

## UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE EST INSTAURÉ DANS CHAQUE COMMUNE

### Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Estissac afin de vous inscrire dans le registre des personnes vulnérables. En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).



### Qui peut être inscrit ?

Toutes personnes vivant à leur domicile sur la commune d'Estissac

- Agées de 70 ans ou plus ;
- Agées de 60 ans ou plus et inapte au travail ;
- En situation de handicap.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

*Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.*

### Un numéro vert pour lutter contre l'isolement des séniors et personnes fragiles

Besoin d'une écoute, d'un service ?

Le numéro vert gratuit : **0 800 10 06 46** s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, leurs aidants ou toute autre personne vulnérable.

## VOUS VOUS DÉPLACEZ ? RETROUVEZ LE RÉSEAU FLUO GRAND EST !

Tout savoir sur la mobilité

**09 70 80 90 10**

(service gratuit + prix appel)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

ou sur [www.fluo.eu](http://www.fluo.eu)





## STATION D'ÉPURATION D'ESTISSAC

La régie assainissement intervient fréquemment sur le poste de refoulement Pierre Brossolette. Les dysfonctionnements de cet équipement sont liés entre autres à la présence de lingettes qui in fine bloquent le système de pompage.

**Il est formellement interdit de déverser dans le réseau d'assainissement :**

- Le contenu des fosses fixes ou mobiles ;
- Des hydrocarbures et leurs dérivés ;
- Des produits encrassants (boues, sables, gravats, mortier, cendres, colles, cellulose, etc.) ;
- Des huiles / Des graisses ;
- Les lingettes, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, préservatifs.



## MAISON DE L'ADOLESCENCE

Accueil destiné aux jeunes de 11 à 21 ans, à qui sont proposés des entretiens individuels, des groupes de parole et ateliers, des accompagnements dans leurs projets ou leurs difficultés de tous ordres, voire une orientation vers des structures appropriées si besoin.



### MAISON DE L'ADOLESCENCE

5 rue du Gros-Raisin à Troyes / Tél. : 03.25.71.88.20

[www.maison-adolescence-aube.fr](http://www.maison-adolescence-aube.fr)

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h et mercredi de 14h à 19h. Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Gratuit, confidentiel, avec ou sans rendez-vous.

## PRÉFECTURE DE L'AUBE

Sur le site de la Préfecture de l'Aube, tous les renseignements utiles dont vous pourriez avoir besoin sont disponibles (services de l'État, politiques publiques, actualités, publications et les démarches administratives). En détail, tous les sujets : accompagnement numérique, cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire, cartes grises, acquisitions et détentions d'armes, séjours à l'étranger, visas, manifestations sur la voie publique, permis de construire, agriculture, débits de boissons, épreuves sportives, associations, chiens dangereux, distinctions honorifiques, toutes les démarches pour les particuliers et les professionnels, élections, santé, accessibilité, logement, formation, culture, transport, etc.

Vous vous posez une question sur la réglementation des feux et brûlage de végétaux et matières en plein air, de la lutte contre le bruit et des violences, des discriminations, du stationnement ? Vous retrouverez tous les arrêtés préfectoraux concernant ces sujets et bien d'autres encore. [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)



**PRÉFET DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## TROUVER UNE SOLUTION NÉGOCIÉE

Le conciliateur de justice est désigné par la cour d'appel pour ses garanties d'impartialité et de discrétion. Sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des différends et de les constater par écrit le cas échéant. Il est compétent en ce qui concerne les conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans, les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les problèmes locatifs.

Par contre, il ne peut traiter les questions concernant le droit à la famille, le droit au travail et les litiges avec l'administration.

**Le conciliateur de justice vous reçoit gratuitement à la mairie d'Estissac sur rendez-vous : 03.25.40.41.43.**

## VICTIMES DE VIOLENCE OU DE DISCRIMINATION

L'association Mémoire Traumatique et Victimologie, créée en 2009, est une association 1901 d'intérêt général pour la formation, l'information et la recherche sur les conséquences psychotraumatiques des violences. Elle a pour but d'améliorer l'identification, la protection et la prise en charge des victimes de violences par une meilleure information du public et par la formation des professionnels impliqués, d'améliorer leur orientation et leur accès à des soins spécialisés de qualité, et aussi d'améliorer la connaissance et compréhension des conséquences des violences, dans l'optique de lutter contre toutes les violences et d'améliorer leur prévention. En savoir + : [www.memoiretraumatique.org](http://www.memoiretraumatique.org).



# POSE D'UN NICOIR POUR CHEVÊCHE



**Suite à la présence d'une Chevêche d'Athéna**, mieux connue sous le nom de Chouette aux yeux d'or ou Chouette des pommiers, dans le secteur du captage d'eau de Thuisy, un nichoir a été fabriqué par Claude FRELET, puis installé dans un grand aulne, le 29 mars, sous l'objectif de Fabrice CROSET.

Nous espérons que cette espèce devenue très rare dans le département adoptera ce refuge particulièrement bien adapté à sa reproduction.

© Fabrice Croset





## Vie PRO

### Nouvelle activité

Éric ATTAL, votre technicien Sowato, pour des solutions économiques et écologiques, vous propose une large gamme de pompes à chaleur air/eau, air/air climatisation réversible, de chauffe-eaux thermodynamiques, de poêles à granulés ainsi que de panneaux solaires. Installations permettant de bénéficier d'aides et de primes de l'État\* (\*selon produits éligibles et foyer fiscal).



[www.sowato.fr](http://www.sowato.fr) - [ericattal.dbt@orange.fr](mailto:ericattal.dbt@orange.fr) - Tél. : 06.68.35.67.67

## DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !

Poussez la porte de vos commerçants, artisans et producteurs, pour (re)découvrir celles et ceux qui sont l'âme de notre village !

## ACHETEZ ICI !

### Nouveau service

#### ZAYTOUN SERVICES

Location avec chauffeur  
Facebook/ Messenger  
Olivier SERRURE  
07.82.30.01.69



### Changement de propriétaire

#### TABAC DE LA VANNE

Dimitri TREIZEDRE succède à Corinne LEGRAND. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 7h à 13h et de 14h30 à 19h30 dimanche : de 7h à 13h – fermé le jeudi.



### Nouveau camion itinérant

Depuis le 4 octobre 2021, Florence sillonne les routes du pays d'Othe à votre service dans son **CAMION ÉPICERIE**... Plus de 150 références pour la vie de tous les jours, légumes, fruits, fromages, pains, produits d'hygiène, etc. Elle vous propose en stationnement et en porte à porte des bons produits régionaux et d'épicerie générale. Téléphonnez-lui si besoin ! Pas d'abonnement nécessaire. Possibilité de commandes.  
<https://www.facebook.com/lecamiondelepiciere>  
Tél. : 06.84.50.63.06



### LE MARCHÉ DU TERROIR

Reconduit en 2022, le marché du terroir vous accueille du 6 mai au 23 septembre 2022 SOUS LA HALLE D'ESTISSAC, de 17h à 20h - 1 vendredi sur 2 (semaine paire).

Toutes les dates :

29 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre.

Vous désirez exposer ?

Contactez la mairie : 03.25.40.41.43.

### Nouveau camion itinérant

#### BERGAMOTE

Une boutique itinérante en milieu rural qui propose un dépôt-vente puériculture «anti-gaspi» et des articles faits mains fabriqués en France pour les 0-10 ans et la future maman. Vêtements, chaussures, jeux, puériculture, livres, déco.... Où et quand trouver Bergamote ? Sur [bergamote-depot-vente.fr](http://bergamote-depot-vente.fr) et Facebook, pour être alerté de la venue de Bergamote à Estissac.

[www.bergamote-depot-vente.fr](http://www.bergamote-depot-vente.fr)

[contact@bergamote-depot-vente.fr](mailto:contact@bergamote-depot-vente.fr) - Tél. : 06.72.67.84.41



### Nouveau dans la commune

#### Cyril CUDEL - SARL BÉCARD

Charpente, couverture, zinguerie, démolissage

10 rue Georges NOËL

ZAE de la Haie des Fourches

10190 ESTISSAC

[contact.sarlbecard@gmail.com](mailto:contact.sarlbecard@gmail.com) / Tél. : 03.25.40.42.94



## Et toujours

notre marché du dimanche matin sous la halle de 8h à 13h !



**VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT, ARTISAN OU PRODUCTEUR** ET VOUS DÉSIREZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE. ÉCRIVEZ-NOUS ET NOUS AJOUTERONS VOTRE ACTIVITÉ DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com)

## Actualités

### DERNIÈRES MINUTES

#### PUÉRICULTURE ET SERVICE SOCIAL

A l'antenne médico-sociale située au 9 rue Eugénie Geoffroy /  
Permanence de puériculture  
Permanence de l'assistante sociale le lundi de 14h30 à 17h30.  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : 03.25.46.70.04**

#### La Poste

HORAIRES DU BUREAU DE POSTE D'ESTISSAC  
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et le samedi : de 8h45 à 12h30  
Services disponibles en ligne : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) et [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

#### PLANNING 2022

DES PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION JURIDIQUES  
TENUES PAR LES JURISTES DU CDAD 10

A ESTISSAC : De 10h00 à 12h00, les mardis 20 septembre, 25 octobre, 15 novembre et 20 décembre. Adressez-vous au numéro unique 09 62 63 75 48 pour renseignements et prise de rendez-vous.

#### DON DU SANG

Prochaines collectes du Don du Sang avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Estissac, les vendredis de 14h30 à 18h30 :

**Salle polyvalente Aix-en-Othe : le 19 août et le 28 octobre**

**Salle de la mairie de Fontvannes : le 30 décembre**

(Planning susceptible de modifications en fonction des contraintes)

**NOUVEAU** : Désormais, l'Établissement Français du Sang propose de prendre rendez-vous en ligne, pour limiter les temps d'attente. Il est toujours possible de venir sans rendez-vous, mais le temps d'attente n'est pas garanti : [www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr).

Contact : Xavier DUQUENNOY 26 rue de la Voie Neuve 10190 CHENNEGY [dsb.estissac@orange.fr](mailto:dsb.estissac@orange.fr)



#### Information

L'agence du Crédit Agricole d'Estissac sera exceptionnellement fermée pour travaux du 1er/08 au 6/09/22. Les conseillers restent joignables par téléphone aux numéros habituels et sur l'agence d'Aix en Othe : 03.25.46.29.86. Et 24h/24, 7j/7 (virement, Rdv et autres services) : [ca-cb.fr](http://ca-cb.fr) et sur l'application MA BANQUE.

**Le distributeur de l'agence sera indisponible en raison des travaux du 29/07 au 6/09.**

**Distributeur le plus proche : Aix-en-Othe :  
22 rue Pierre Brossolette.**



#### COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte du tri des déchets ménagers (sacs jaunes) :  
vendredi des semaines paires.

Collecte des ordures ménagères : mardi.

Un calendrier a été distribué dans chaque boîte à lettres.

#### ATTENTION !

Les déchets (ménagers ou sacs jaunes) doivent être sortis **UNIQUEMENT** la veille au soir du jour de collecte **ET** les poubelles doivent être rentrées une fois vidées.  
**Libérons les trottoirs pour le bien de chacun !**

#### Déchèterie de Bucey-en-Othe :

PRINTEMPS-ÉTÉ : JUSQU'AU 31/10/22 :

mercredi et vendredi de 9h à 12h / samedi de 14h à 18h

AUTOMNE-HIVER : du 01/11 au 31/03 : les mêmes horaires sauf le samedi : ferme à 16h30

#### Déchèterie de Vauchassis :

mercredi et vendredi de 14h à 18h - samedi : 9h à 12h

A partir du 31/10/22 : les mêmes horaires jusqu'à 16h30

#### + D'INFOS...

SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS  
03.25.45.27.30 ou [troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr)

#### France ALZHEIMER HALTE-RELAIS :

La Halte-Relais prend en charge les malades d'Alzheimer ou maladies apparentées en leur proposant des ateliers de stimulation cognitive, des ateliers manuels, de cuisine ... pendant que l'aidant à un moment de répit.

De 14h30 à 16h30 au pôle des Associations, 4 rue Gambetta à Estissac.

Les dates : 7 et 28 juillet, 11 août, 15 et 29 septembre, 13 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.

Pour s'inscrire : 03.25.21.89.16 - [france-alzheimer-aube@orange.fr](mailto:france-alzheimer-aube@orange.fr)

#### VOUS ÊTES TUTEUR FAMILIAL OU VOUS ENVISAGEZ DE DEVENIR TUTEUR FAMILIAL ?

##### RÉUNION D'INFORMATION

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10), en partenariat avec le Tribunal judiciaire de Troyes et l'Association Tutélaire 10-51 (AT 10-51), organise une réunion d'information à destination des personnes actuellement tuteurs familiaux ou susceptibles de le devenir prochainement.

Vendredi 7 octobre 2022 de 13h30 à 15h30

Vendredi 9 décembre 2022 de 13h30 à 15h30

Tribunal judiciaire, Impasse Jean Simon à Troyes

Renseignements et inscription auprès du CDAD au 06 78 57 88 13



## Agenda

### Jusqu'au 23 septembre :



marché du terroir, sous la halle de 17h à 20h  
1 vendredi sur 2 (semaine paire)

### 24 août :



commémoration de la libération d'Estissac

### 27 et 28 août :



fête du cochon de l'A100 (Cf. page 24)

### 11 septembre :



randonnée des Voirloups  
du Cyclo Club Othéen (Cf. page 27)

### 2 octobre :



3<sup>ème</sup> foire aux disques (Cf. page 23)

### 8 et 9 octobre :



vide-jouets des petits Liébautains

### 18 octobre :



commémoration de la fin de la guerre d'Algérie  
et des combats du Maroc et de la Tunisie

### 11 novembre :



commémoration de la fin  
de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale

### 27 novembre :



foire de la Sainte Catherine  
organisée par le Syndicat d'Initiative

### 4 décembre :



marché de Noël des petits Liébautains

## Naissances 2022



Marie SPITALIER | le 11 janvier

Jenna DEROIN | le 12 février

Éléna DESTER MEHMETI | le 14 février

Octave GUILLERMIC | le 20 avril

Sacha SELLIN | le 1er mai

## Mariages 2022



Bertrand TARTERET et Aude VINCENT | le 11 mars

## Décès 2022



Guy GROCOLAS, 91 ans | le 9 janvier

Jacqueline MAIRE, 89 ans | le 26 janvier

Thierry SIRIOT, 60 ans | le 11 février

Jean-Claude RAZIN, 73 ans | le 11 février

Suzanne CHABOTEAU, 79 ans | le 25 mars

Robert LEGRAND, 97 ans | le 1er avril

Bertrand STOOS, 73 ans | le 03 avril

Jacques GERVAIS, 66 ans | le 05 avril

Fernande MALÉSIEUX, 101 ans | le 30 avril

Colette DUPUIS, 76 ans | le 16 mai

Guy MARCHETTI, 74 ans | le 24 mai

Jacques DUBOIS, 81 ans | le 28 mai

Marie-Christine MASSON, 57 ans | le 4 juin





**Mairie d'Estissac**  
Place François Mitterrand  
10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.41.43  
mairie.d-estissac@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
Jeudi : 8h30 - 12h  
Vendredi : 8h30 - 12h  
/ 13h30 - 17h  
Samedi : sur rendez-vous pour  
CNI et passeports

**Fermeture de la mairie pendant  
l'été : du 15 août au 21 août  
2022 inclus.**

Photo du hameau Thuisy.  
Vue du Chemin des 40 Pieds  
des Crêtes